

## Grippe A(H1N1)

# La vaccination de la population pourra débuter le 3 décembre

## Appel aux professionnels de santé disponibles

**A la suite de la livraison de 13.000 doses de vaccins dans le canton de Neuchâtel, la vaccination des personnes à risques accrus de complications a pu débuter cette semaine. De nouvelles livraisons vont suivre et la vaccination de la population sera possible dès le jeudi 3 décembre 2009 dans les deux centres opératoires protégés attenants aux hôpitaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Afin d'être en mesure d'assurer la vaccination de la population contre la grippe A(H1N1), l'état-major cantonal de conduite de crise lance un appel aux professionnel-les de la santé ayant cessé leur activité ou exerçant à temps partiel.**

Les cas de grippe A(H1N1) continuent à augmenter dans le canton de Neuchâtel avec 23 nouveaux cas confirmés depuis le 6 novembre, ce qui porte à 92 le nombre de cas total enregistrés depuis le début de l'épidémie en juillet 2009. Plusieurs flambées de cas ont été par ailleurs été observées dans différentes écoles du canton. En Suisse, durant la semaine 44, 295 cas ont été nouvellement enregistrés, ce qui porte à 1.761 le nombre total de cas confirmés annoncés à l'OFSP.

La vaccination des professionnels de la santé et des groupes à risques accrus a débuté dans le canton de Neuchâtel suite à la livraison cette semaine des premiers lots de vaccins. Ces vaccins - Pandemrix® et Focetria® - sont agréés par Swissmedic et quelque 140 médecins ont déjà passé leur commande. A noter que d'ici la fin de l'année, 2 millions de doses au moins seront disponibles en Suisse.

Dès lors, la vaccination de la population pourra débuter jeudi 3 décembre dans le canton de Neuchâtel, et ceci au moins jusqu'au 23 décembre. Les centres opératoires protégés sont mis sur pied dans les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel pour accueillir les personnes souhaitant se faire vacciner. Les centres seront ouverts tous les jours, sauf le dimanche. Les horaires d'ouverture seront communiqués ultérieurement. La vaccination est gratuite.

La population neuchâteloise recevra prochainement un courrier d'invitation pour se faire vacciner dans les centres. La marche à suivre sera indiquée dans ce courrier et une ligne verte sera mise à disposition à partir de lundi 30 novembre 2009 pour permettre de prendre rendez-vous.

## **Un appui bienvenu**

Dès lors que le personnel de soin est déjà fortement sollicité actuellement, il ne peut être recruté dans les centres pour les vaccinations.

L'EM de conduite de crise lance donc un appel aux professionnels de la santé qualifiés ayant cessé leur activité ou travaillant à temps partiel : médecins, infirmières, infirmières assistantes, assistantes médicales, assistantes en pharmacie. Cette activité sera rémunérée.

Les personnes qui souhaitent s'engager sont invitées à manifester leur intérêt à l'adresse e-mail du Service cantonal de la santé publique [service.santepublique@ne.ch](mailto:service.santepublique@ne.ch) ou par courrier, Rue J. L.-Pourtalès 2, 2000 Neuchâtel.

## **Hotline questions vaccination et spots d'information**

Pour toutes questions en lien avec la vaccination contre la grippe A(H1N1) dans le canton, nous rappelons que vous pouvez appeler la **hotline du Service cantonal de la santé publique au no de tél. 032 889 11 01**, le matin de 10 heures à 12 heures (jours ouvrables).

En outre, une campagne de spots d'information sur la grippe A(H1N1) et la vaccination débutera la semaine prochaine sur la télévision régionale Canal Alpha sous la forme de 16 modules de deux minutes chacun. Chaque module traitera d'un sujet précis, présentant une partie didactique et une partie consacrée aux explications d'un spécialiste. Cette campagne bénéficie du soutien de la Ligue pulmonaire neuchâteloise. Les sports seront également disponibles au téléchargement sur le site Internet de l'Etat [www.ne.ch](http://www.ne.ch) et sur [www.ne.ch/pandemiegrippe](http://www.ne.ch/pandemiegrippe).

- **Renseignements et informations sur le site officiel de l'Etat de Neuchâtel [www.ne.ch/pandemiegrippe](http://www.ne.ch/pandemiegrippe) et sur [www.pandemia.ch](http://www.pandemia.ch)**

**Pour de plus amples renseignements:**

**Pour des questions d'organisation logistique : Claude Gaberel, chef de l'EM de conduite de crise cantonal, tél. 079 240 33 48.**

**Pour des questions sanitaires : Dr Claude-François Robert, médecin cantonal au Service de la santé publique, tél. 032 889 11 02.**

Neuchâtel, le 12 novembre 2009